

Dossier de presse

Campagne de prévention des noyades

« Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux ! ».

Mercredi 17 mai 2023

Contacts presse :

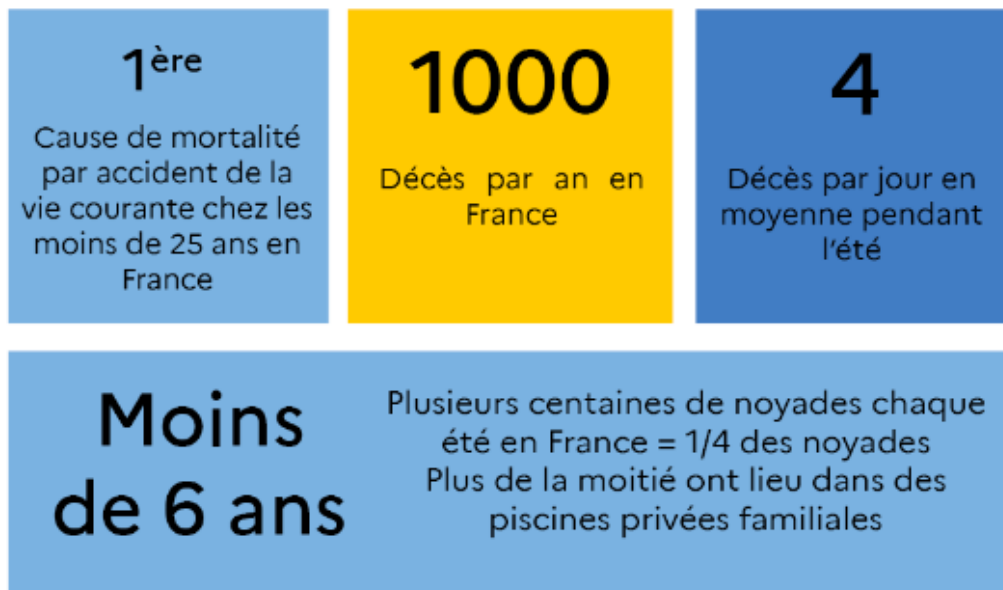
Ministère de la Santé et de la Prévention
01 40 56 84 00 - presse-dgs@sante.gouv.fr

Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques
01 40 45 92 04 - sec.presse.sports@sports.gouv.fr

Santé publique France
presse@santepubliquefrance.fr

Institut national de la consommation
07 87 99 33 90 – communication@inc60.fr

Chiffres-clés Noyades



Contexte

En France, les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès, dont environ la moitié pendant la période estivale. Elles représentent la principale cause de décès par accidents de la vie courante chez les moins de 25 ans. Ces noyades sont pourtant pour la plupart évitables. Les ministères chargés de la Santé et des Sports se mobilisent pour lutter contre ce fléau, qui touche notamment les jeunes enfants et les personnes âgées.

Chaque été, les enfants de moins de 6 ans représentent le quart des noyades accidentelles, soit plus de 500 cas. **Une surveillance insuffisante** est la principale cause de noyades pour cette tranche d'âge. Ce constat souligne la nécessité de poursuivre les efforts de prévention des noyades des jeunes enfants et de rappeler l'importance de leur **surveillance permanente et rapprochée** lors des baignades.

Une campagne de prévention inédite, basée sur des témoignages-choc

Afin de sensibiliser le public au risque de noyade des enfants, les ministères chargés de la Santé et des Sports en partenariat avec l'Institut national de la consommation (INC)¹ lancent une campagne de prévention sous le slogan « **Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux !** ».

La communication institutionnelle de prévention des noyades s'est particulièrement accentuée ces dernières années, notamment suite aux résultats de l'enquête NOYADES 2018² qui ont révélé une augmentation importante des noyades accidentelles, en particulier chez les plus jeunes.

Depuis, une campagne de prévention des noyades³, axée sur la surveillance permanente des enfants et l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge, a été lancée par les ministères chargés de la Santé et des Sports, relayée par Santé Publique France, dans le cadre de la Stratégie nationale de santé (SNS) 2018-2022 et du plan « Aisance aquatique » lancé en avril 2019.

Cette campagne, déclinant les bons comportements à adopter sous formes d'affiches, de spots radios et de supports vidéo, a été déployée chaque été depuis la première édition de juin 2019.

A ce jour, ces campagnes de prévention déployées ne font pas appel à l'utilisation de **témoignages de parents** d'enfants ayant vécu une noyade. Or, la revue de la littérature⁴ montre que les campagnes vidéo doivent augmenter la perception du risque de noyades et la sévérité des conséquences en mettant en scène des **parents auxquels la cible peut s'identifier, notamment par le recours à des histoires vraies.**

En effet, ce type de narration à tonalité négative attire fortement l'attention en faisant prendre conscience de la réalité et de la gravité des risques ; il est engageant notamment par l'utilisation d'appel aux regrets anticipés et favorise la propagation sociale des messages et des émotions.

Aussi, afin de sensibiliser le grand public au risque de noyade des enfants et à l'importance d'une surveillance efficace en présence d'un point d'eau, les ministères chargés de la Santé et des Sports en partenariat avec l'INC lancent une campagne de prévention sous le slogan « **Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux !** ».

¹ À propos de l'INC : L'Institut national de la consommation (INC) est un Epic (établissement public à caractère industriel et commercial), placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique. L'INC publie le magazine *60 Millions de consommateurs*, produit les émissions d'information des consommateurs ConsoMag. Ses travaux sont des vecteurs d'accroissement de la qualité des produits, des services, et de l'évolution de la législation. L'INC mène des campagnes d'information grand public d'intérêt général.

² <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/documents/rapport-synthese/surveillance-epidemiologique-des-noyades.-resultats-de-l-enquete-noyades-2018>

³ [Prévention des noyades : Agnès BUZYN et Roxana MARACINEANU se mobilisent à l'approche de l'été - Ministère de la Santé et de la Prévention \(sante.gouv.fr\)](#)

⁴ [Conférence nationale de consensus sur l'aisance aquatique à 4, 5 et 6 ans. Rapport remis à madame la ministre des sports \(février 2020\). Volume 2/3 : Revue de littérature \(page 24\).](#)

Cette campagne inclut :

- Une **émission ConsoMag** dédiée, programmée sur les chaînes de France Télévisions, diffusée à partir du 17 mai
- Trois **vidéos témoignages** d'une durée de 2 minutes, diffusées à partir du 19 juin.

Karine, Elodie et Véronique ont perdu un jeune enfant suite à une noyade.

Leurs enfants, âgés de 1 an et demi à 2 ans et demi, ont réussi à échapper à leur vigilance, en dehors du temps de baignade.

Elles ont accepté de partager leur histoire, leur drame, pour éveiller les consciences.

Des messages de prévention sont inclus dans chaque vidéo pour rappeler qu'il suffit de quelques secondes pour qu'un enfant se noie et qu'aucun dispositif de sécurité ne remplace la vigilance d'un adulte. Chaque témoignage se termine par le slogan de prévention « *Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux !* » incitant chacun à adopter les bons réflexes pour une surveillance efficace.

- Un **spot vidéo de sensibilisation** de 30 secondes sur la prévention des risques de noyade chez les enfants, qui reprend des éléments marquants issus des 3 témoignages ainsi que les messages qui les accompagnent.



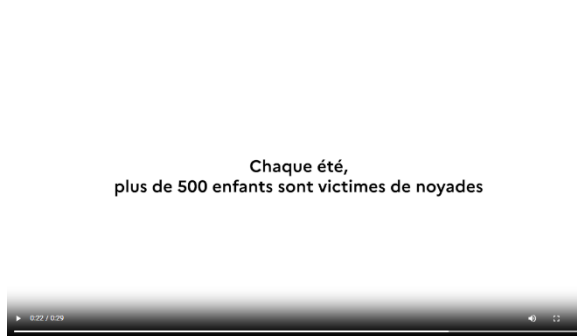
[Le témoignage d'Elodie](#)



[Le témoignage de Karine](#)



[Le témoignage de Véronique](#)



[Le spot de sensibilisation](#)



[L'émission ConsoMag diffusée à partir du 17 mai](#)

- [Consulter la page dédiée sur le site de l'INC](#) (page accessible au public à partir du 17 mai 2023, 11 heures)

Un nouveau dispositif de surveillance des noyades en France pendant la période estivale

Chaque année, en France on dénombre 1 000 décès par noyades accidentelles. Environ la moitié surviennent pendant l'été.

Depuis 2002, dans le cadre de ses missions, Santé publique France assure le suivi des noyades accidentelles en France pendant la saison estivale à travers les [enquêtes NOYADES](#). Menées tous les 3 ans depuis 2006, elles ont permis de recenser le nombre de noyades accidentelles, de mieux comprendre les circonstances de leur survenue et de décrire les caractéristiques des victimes via des questionnaires complétés par les services de secours. Grâce à ces enquêtes, un socle solide de connaissances a pu être constitué pour orienter les politiques publiques sur la prévention des noyades.

A la demande du ministre de la Santé et de la Prévention et de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, **un nouveau dispositif de surveillance épidémiologique des noyades est déployé à partir de l'été 2023 et pendant toute la période estivale** par Santé Publique France et le « Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques » ([SNOSAN](#)), rattaché à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSAN).

Auparavant triennale, la nouvelle surveillance évolue vers un suivi annuel avec l'objectif de produire des **indicateurs de pilotage pour une prévention adaptée durant la saison estivale**.

Cette surveillance est réalisée du 1er juin au 30 septembre, sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DROM, et repose sur deux sources :

- les données de noyades suivies de décès collectées par le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques ([SNOSAN](#)) à partir des données des Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS), des bulletins de la Cellule ministérielle de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA) du

ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et d'une veille presse ;

- les données de passages aux urgences pour cause de noyades (du [réseau Oscour®](#))

Deux indicateurs seront ainsi produits à plusieurs reprises pendant la saison estivale : **le nombre de noyades accidentelles totales et le nombre de noyades accidentelles suivies de décès**. Lorsque l'information sera disponible, ils seront présentés par sexe, âge, région, lieu de noyades et activité pratiquée lors de la noyade.

Santé publique France publiera 4 points épidémiologiques tout au long de l'été et un bilan de la saison fin octobre 2023. Le premier point épidémiologique devrait être publié le 7 juillet 2023, à la veille des congés scolaires estivaux.

Nouveau dispositif de suivi et enquête NOYADES : quelles différences ?

Ces deux dispositifs diffèrent en termes méthodologiques et de sources d'informations utilisées. Ceci implique qu'aucune comparaison ne peut être réalisée entre les données de l'enquête NOYADES triennale et les indicateurs de pilotage qui seront produits annuellement à partir de l'été 2023.

Les bons comportements pour se baigner en toute sécurité

A tous les âges, la baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les plus petits :

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les familiariser à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge
 - Surveiller les enfants en permanence, toujours rester près d'eux quand ils jouent au bord de l'eau et se baigner avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau
 - Chaque enfant doit être surveillé par un seul adulte qui en prend la responsabilité
- Porter une vigilance particulière lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité

Pour les adultes :

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager
- S'informer sur les conditions météorologiques et, de manière générale, respecter les consignes de sécurité, les interdictions de baignade et choisir les zones de baignade surveillées signalées par les drapeaux de baignade, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide
- Tenir compte de son état de forme : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et ne pas surestimer son niveau de natation
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement surtout après une longue exposition au soleil
- Eviter la consommation d'alcool avant de se baigner

Signalétique des baignades



Pour se baigner en toute sécurité



Baignades : attention aux noyades des enfants !

Baignades : attention en cas de fortes chaleurs !



Plus d'informations et ressources sur :

- [Attention aux noyades des enfants – Institut national de la consommation \(page accessible au public à partir du 17 mai 2023, 11 heures\)](#)
- [Baignades et activités nautiques - Ministère de la Santé et de la Prévention \(sante.gouv.fr\)](#)
- [Se baigner en toute sécurité - Prévention des noyades | sports.gouv.fr](#)
- [Noyade – Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](#)
- [Accueil | SNOSAN](#)